

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PONT. DE. VAUX**

Séance du Mercredi 17 décembre 2025

L'An deux mille vingt-cinq et le dix sept décembre le Conseil Municipal de la Commune de Pont-de-Vaux s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Yves PAUGET, Maire.

Etaient présents : Mr Yves Pauget, Maire, Mr Jean-Pierre Bugaud, Mme Françoise Delay, Mr Michel Touraine, Mme Janine Parent, Adjoints, Mme Jeanine Guillain, Mme Annick Thevenard, Mme Danièle Massu, Mme Claude Rimette, Mr Raphaël Berthillier, Mme Delphine Champion, Mr Emeric Landre, Mme Marie-Claude Pagneux, Mr Laurent Martin, Mme Martine Maingret, Mr Tommy Monin

Excusés : Mr Pascal Pion ayant donné pouvoir à Mr Touraine, Mr Nicolas Perche ayant donné pouvoir à me Delay, Mme Nathalie Buffy ayant donné pouvoir à Mme Maingret

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 17 DECEMBRE 2025**

Mme Françoise DELAY a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

1- Vente du portail électrique et des rideaux de l'espace Pontevallois rue Lamartine

Le portail du bâtiment rue Peninguy ayant été modifié pour répondre aux besoins en terme de sortie de secours le conseil municipal décide de mettre en vente le portail électrique. De plus les différents rideaux en plastique n'ayant pas d'utilité dans l'usage qui sera fait de ce bâtiment il est également décidé de les vendre.

les prix de vente sont fixés ainsi :

Portail 600 €

Ensemble de Rideaux 100 €

(Unanimité)

2- Redevance performance assainissement

Depuis 2025 la commune de Pont de Vaux est concernée par la redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectifs.

Le coefficient de modulation est de 0.69 et le taux fixé par l'agence de l'eau est de 0.09 €/m³ en 2026. Il convient de fixer le montant de la redevance à appliquer sur les factures d'assainissement en appliquant la formule : $0.69 \times 0.09 \text{ €} = 0.062 \text{ € / m}^3$

Afin de ne pas peser sur le budget de la collectivité, il est décidé de répercuter cette somme sur la facture d'assainissement qui est collectée avec l'eau potable.

La somme ainsi encaissée sera reversée au SIVU.

(Unanimité)

3- Décision modificative n°4

Imputation	OUVERT	REDUIT
DF 65 6563		200,00
DF 66 66111	200,00	
DI 118 1641 OPFI	400,00	
DI 23 231 475		400,00

4- Questions diverses

- Retour sur le concours de volailles, l'exposition gastronomique et le marché des saveurs : La journées s'est très bien passée, malgré le peu de volailles inscrites au concours, la qualité était bien là et chacun a trouvé cette journée réussie. Le nouvel espace Pontévallois qui a accueilli l'exposition gastronomique et le marché des saveurs a été apprécié de tous. Quelques améliorations sont à prévoir sur la communication entre autre. Le parking est un point fort.
- Les chantiers des ombrières et de la médiathèque avancent bien
- La balayeuse est en cours de réparation
- Michel Touraine indique que les travaux de rénovation de l'éclairage de la salle de sports dont en cours. Il sera nécessaire de prévoir très prochainement la rénovation de la toiture.
- Mme Rimette indique que les décos de Noël sont jolies. Mr Martin et Mme Guillain regrettent que la place Poisat ne soit pas mieux décorée.
- Mr le Maire indique que le Syndicat de la Reyssouze étudie actuellement la mise en œuvre d'un continuité piscicole suite aux travaux de la passe à poissons.
- Mme Maingret indique que les bus empruntent dangereusement le chemin de Bretagne et qu'il serait opportun de remettre en place le panneau de limitation de tonnage.
- Mr Berthillier souhaite faire don à la Ville de Pont de Vaux d'une barque en bois qui pourrait servir d'élément de décoration
- Mme Guillain demande si nous avons un retour sur les essais suite à la rénovation partielle de la levée. A ce jour pas d'information.
- Mme Guillain fait part de problème de chauffage au dojo.
- Mr Bugaud indique que la fréquentation de la maison de l'eau et de la nature est en nette hausse.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 19 h 40.

PONT DE VAUX le 18 décembre 2025

Le Maire,
Yves PAUGET



Yves Pauget's signature is written in cursive across the top left of the stamp. The stamp itself is circular with the text 'MAIRIE DE PONT-DE-VAUX' at the top and 'AIN' at the bottom, with a central emblem.

La secrétaire,
Françoise DELAY



Françoise Delay's signature is a stylized cursive line across the top right of the stamp.